L'Officiel du Badminton

Journal officiel de la Fédération Française de Badminton

L'officiel du Badminton, journal officiel de la Fédération Française de Badminton, association déclarée, habilitée par arrêté ministériel du 15 décembre 2008 (SJSV 0830796A).
9/11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex.
Tél. : 01 49 45 07 07
Courriel : lob@ffbad.org

Dépôt légal : ISSN 1957-2417

Directeur de la publication : Richard REMAUD
Directrice de la rédaction : Magali GODIN
Comité de rédaction : Jean-François ANINAT, Bruno BERT, Pierre-Emmanuel PANIER
Ont collaboré à ce numéro : Céline BERTON, Ludivine LATTAT.

Disponible gratuitement sur le site de la Fédération Française de Badminton et par abonnement sous formule numérique à la lettre d'informations de la Fédération : http://www.ffbad.org/home/newsletter.php3

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions d'autres sociétés ; si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous contacter en indiquant vos noms et adresse.

Nos partenaires

Partenaire des Équipes de France

Partenaire du Dispositif Jeunes

Partenaire titre des Internationaux de France

Numéro 26 -Mars 2013

L'Officiel du Badminton

journal officiel de la Fédération Française de Badminton

Un nouveau bureau fédéral en cohérence avec notre politique

Richard REMAUD présente l'organisation du nouveau bureau fédéral.

L'organisation du bureau fédéral doit représenter les axes politiques forts que nous souhaitons porter ensemble.

La première dimension qui était souhaitée par de nombreux acteurs du badminton français, c'est le partage du projet, l'association des acteurs locaux à sa définition et à sa mise en oeuvre. C'est le sens d'une 1re vice-présidence aux relations avec les territoires.

Ensuite, j'ai souhaité regrouper d'une part notre quotidien sportif et d'autre part nos enjeux d'avenir dans deux vice-présidences. La vie sportive couvre l'ensemble du spectre de l'accès à la pratique jusqu'au haut-niveau en passant par les compétitions, le classement ou encore la politique jeunes.

Le projet 2020 inclue les trois priorités données pour impulser une nouvelle étape de notre développement : emploi, formation, équipements. Cette étape, troisième après le déploiement des ligues hier et des comités aujourd'hui, nous permettra d'aller jusqu'aux clubs et d'en faire, à terme, des acteurs à part entière de la politique fédérale. C'est le sens que recouvre la notion «badminton 3.0 : objectif club».

Enfin, à côté du rôle statutaire et au combien important de pilotage administratif et financier dévolu aux secrétaires et trésoriers généraux, la communication et le développement durable doivent être transversaux à l'ensemble de nos actions.

Richard REMAUD
Président

J-F ANINAT
Secrétaire général

Eric LISSILLOUR
Secrétaire général adjoint

Christian BARTHEL
Trésorier général

Elyane CANAL
Trésorière générale adjointe

Pierre CHATELLIER
1er Vice-Président
argé des relations avec les territoires

J-M SERFATY
Vice-Président
chargé de la vie sportive

Bruno RESSOUCHE
Vice-Président
chargé du projet 2020

Stéphane CORVEE
Vice-Président
chargé de la formation et de l'emploi

Magali GODIN
Vice-Présidente
argée de la communication et du marketing

Nathalie HUET
Vice-Présidente
chargée du développement durable

Bach-Lien TRAN
Membre rattachée à la vie sportive

Werry RASIDI
Membre rattachée à la vie sportive

cahier vie fédérale
1-> Côté FFBaD
2-> En bref
2-> Côté Court
3-> En bref
3-> Côté FFBaD

cahier infos dirigeants
4-> En bref
4-5-> Les emplois d'avenir
5-> En bref

cahier décisions
6 à 7-> Les décisions du Conseil d'Administration

En bref

Carnet rose. La famille du Badminton s'agrandit. Bienvenue à la petite Charlyne. Félicitations à la maman et au papa Didier BEUVELOT, membre du Conseil d'Administration de la FFBaD et Président du Comité Départemental 31.

Carnet bleu. Bienvenue à Baptiste. Toutes nos félicitations à la maman Emilie CAUCHETEUX - salariée de la fédération - et au papa Olivier !

Erratum. Dans le LOB n°24 nous vous annoncions que tous les doubles surclassement pouvaient être délivrés par n'importe quel médecin, et plus uniquement les médecins du sport. Cette mesure ne s'appliquera qu'à la rentrée 2013.

Nouvelle vie. Hongyan PI, qui vient d'être élue au Conseil d'Administration, attend un heureux événement pour le mois de juillet. Nous lui adressons, ainsi qu'au papa, toutes nos félicitations.

Likez vos joueurs préférés. Anecdotes, photos ... les joueurs de Badminton vous font partager leur quotidien de sportif de haut-niveau sur leur page Facebook. L'occasion de suivre leurs parcours de l'intérieur et d'interagir avec vos champions favoris. Faites grimper le compteur de «j'aime» de Brice LEVERDEZ, Baptiste CAREME, Lucas CORVEE, Gaëtan MITTLEHEISSER, Audrey FONTAINE, Delphine LANSAC, Loic MITTELHEISSER, Sashina VIGNES et Teshana VIGNES.
N'oubliez pas non plus d'aimer la page officielle de la FFBaD.

Côté terrains : L'année en or des minimes français

Le collectif France U15 a inscrit à son palmares cette saison : la DanishCup et le 8 Nations. Rencontre avec Christophe JEANJEAN, l'heureux chef de projet DTN : accès au haut niveau de cette génération dorée.

LOB : Expliquez-nous en quoi ce doublé – Danish/8Nations – est historique ?

CJJ : C'est historique par rapport au palmarès qui jusque là était vierge de titre européen pour la France dans les compétitions par équipe jeune. La meilleure performance sur la Danish, depuis sa création (1984), toutes catégories confondues (-13/-15/-17/-19), avait été une 3èmes place obtenue en 2011 par les minimes et la meilleure performance par équipe dans les 8 nations avait également été les deux 3èmes places en 2008 avec la génération Corvée/Mittelheisser/Palermo/Baumann et en 2012. C'est aussi historique : dans les vingt dernières éditions des 8 nations modernes (auparavant il s'agissait d'une compétition regroupant les meilleurs minimes première année), seules 2 nations ont réussi à entamer l'hégémonie danoise. Les Pays-Bas en 1992 avec Dicky Palyama, Denis Lens et Judith Meulendijks et l'Angleterre en 2004 avec Chris Adcock et Gaby White. Cela situe donc la performance exceptionnelle que vient d'accomplir cette génération. Si l'on y regarde de plus près, tous les noms cités ont atteint le Top 20 mondial. C'est tout l'avenir qu'on leur souhaite

LOB : Pourquoi cette génération 1998 réussit-elle ?

CJJ : Parce qu'elle est très talentueuse, dense, et qu'elle a bénéficié d'une formation mieux maîtrisée de la part les acteurs du territoire et d'un accompagnement national plus qualitatif. Elle est le premier fruit de la mise en place de l'architecture de détection et du projet clairement défini et détaillé des collectifs France Avenir. Le programme de stages et compétitions, dès les benjamins, les a conduits à se confronter aux meilleurs Danois afin d'apprendre et d'appréhender de manière plus performante un environnement hautement compétitif. Lole COURTOIS et Delphine DELRUE sont les exemples même des choix qui ont été faits grâce à l'identification précoce de leur talent. Le suivi des joueurs s'est organisé dans une continuité d'actions et de partage de connaissances au sein de tout le staff d'entraîneurs. Il comprend aussi bien les entraîneurs nationaux que les responsables régionaux et les entraîneurs de proximité qui, par le biais de la formation continue et de leurs actions au sein des Dispositifs d'Entraînement Régionaux (DER), ont travaillé de concert. Le cocktail « deux doigts d'ambition, un zeste de talent, des années de travail » fonctionne et démontre que gagner au plus haut niveau n'est pas un vœu pieux mais la résultante d'un projet ambitieux et d'un travail acharné sur la durée.

LOB : Présentez-nous les futurs grands.

CJJ : Il faut être très prudent dans la définition d'un futur grand. Il ne faut pas en faire des champions avant l'heure. La performance se définit dans un monde senior et le chemin est encore très long. Même s'il se dégage des leaders connus, je tiens à mettre en avant le collectif et l'ensemble des joueurs, sans oublier ceux qui les talonnent, qui sont restés à la maison et dont les performances sont proches. Bravo à Toma, Baptiste, Marc, Thomas, Léo, Mathieu, Quentin, Lole, Delphine, Yaelle, Vimala, Lucie, Alex.

Coté FFBaD : Labellisez-vous !

A partir du 1er mai 2013, déposez votre demande de labellisation pour devenir l'une des 800 Ecoles Françaises de Badminton (EFB).

Cette année, l'accent sera mis sur l'encadrement et la compétition. Le barème est toujours sur 1000 points et les EFB s'échelonnent toujours de 1 à 5 étoiles.

Pour la saison 2012/2013, un seul club a réussi le pari d'avoir récolté les fameuses 5 étoiles. L'Union Saint-Bruno Bordeaux a totalisé 809 points. Il remettra son titre de «club le plus étoilé de France» en jeu dès cette année. Des clubs comme Ermont (791 points) ou Oullins (783 points) sont déjà en embuscade pour rentrer dans le club très fermé des «5 étoiles».

Rendez-vous sur Poona entre le 1er mai et le 30 juin 2013 pour faire votre demande de labellisation.

Coté FFBaD bis : Le club de la com

Une nouvelle olympiade s'ouvre à nous. Depuis près d'un an et demi, nous essayons de mettre en place un réseau des communicants du badminton. Un des objectifs de cette année est de se rencontrer pour échanger sous forme d'ateliers autour de la communication territoriale.

Pour préparer au mieux ce regroupement, n'hésitez pas à me faire des propositions de thématiques, écrivez à :
vp-communication@ffbad.org

En attendant, comme nous vous l'avions proposé à la rentrée, nous ouvrons le site internet de la fédération aux initiatives locales qui souhaitent se faire connaître, et reconnaître auprès de leurs partenaires institutionnels et économiques. Nous n'attendons que vous pour lancer cette rubrique «le bad en région». Tournois, portes ouvertes, animations territoriales, anniversaire du club, etc. Envoyez nous vos articles.

Coté FFBaD ter : Commissions fédérales

Dans le cadre de la nouvelle olympiade, la FFBaD lance un appel à candidature relatif au renouvellement des commissions fédérales.

La FFBaD fait appel à toutes les bonnes volontés pour venir échanger et faire avancer le Badminton. Les nombreuses commissions doivent répondre aux orientations fédérales décidées par le Conseil d'Administation. Les commissions sont force de propositions.

Si vous êtes motivé et disponible, n'hésitez pas à faire acte de candidature. Plus d'informations sur le site internet fédéral.

En bref

La Ministre en visite. Valérie FOURNEYRON, Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative, s'est rendue lundi 18 mars dans le club parisien de Badminton EBPS12 pour lancer la campagne « 10 reflexes en or ». Cette dernière a pour but de prevenir de la mort subite sur les terrains de sport. Le message est le suivant « Le sport c'est la santé, 10 réflexes en or pour la préserver ». Le Président de la FFBaD était présent pour l'occasion et a rencontré pour la première fois la ministre.

Revue de presse. L'élection de Richard REMAUD à la tête de la présidence à la FFBaD a été reprise par la presse. L'Equipe, Sport Stratégies, Terrain de Sport et bien d'autres ont fait écho de cette nomination. La presse régionale, du coté de Valence, a salué cette élection.

Dites 175 000. La FFBaD est très fière d'annoncer le passage de la barre des 175 000 licenciés. Une progression constante qui fait du Badminton LE sport en vogue. Phénoménal ! Pour l'anecdote, le 175 000e est une jeune minime de 15 ans – Marine BINOT –, nouvelle licenciée du club du Bergerac (Dordogne). Maintenant, cap sur les 200 000 !

Voyage en terre de bad. La chaîne Canal+ a consacré un reportage dans son émission «Intérieur Sport» au Badminton en Indonésie. A voir ou à revoir ICI !

En bref

Barème 2013 des cotisations accidents du travail des bénévoles et membres d'organismes d'intérêt général. **Les montants des cotisations trimestrielles accidents du travail des personnes qui participent bénévolement au fonctionnement des œuvres et organismes d'intérêt général sont les suivants :**

• 18 € pour les travaux administratifs (risque n° 91.3 EE) ;
• 31 € pour les travaux autres qu'administratifs (risque n° 91.3 EF) ;
• 4 € pour la participation à des réunions à l'exclusion de toute autre activité (risque n° 91.3 EG).
En dehors du premier versement, ces cotisations trimestrielles sont payables d'avance dans les 15 premiers jours du mois précédant le trimestre civil d'assurance (CSS, art. R. 743-9).

Consultez la lettre circulaire URSSAFF ICI
Source : Site Internet de l'Urssaff

Site associatif : dans quelles conditions la responsabilité pénale du président est-elle retenue ? **La responsabilité pénale du président d'une association hébergeant un site Internet mettant à la disposition du public des messages adressés par des internautes n'est engagée à raison du contenu de ces messages que :**
• s'il est établi qu'il en avait connaissance avant leur mise en ligne ;
• ou, dans le cas contraire, s'il s'est abstenu d'agir pour les retirer dès l'instant où il en a eu connaissance.
S'agissant d'un message diffamatoire publié par un internaute sur le site Internet de l'association, les juges doivent vérifier ces deux éléments. À défaut, la responsabilité pénale du président de l'association, en sa qualité de producteur, ne peut être engagée.

Consultez l'arreté de la cour de cassation ICI
Source : LegiFrance

Dossier Spécial : Emplois d'avenir dans les champs du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire

La Circulaire

La circulaire du 11 janvier 2013 présente la contribution du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative au développement de ce dispositif. Dans ce sens, elle fixe les orientations de la mise en œuvre des emplois d'avenir dans les champs du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire.

• Les objectifs de création d'emplois

La signature de 15 000 contrats d'emplois d'avenir est envisagée d'ici 2014 (10% de l'enveloppe globale nationale des créations) : 10 000 dans le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire et 5 000 dans le champ du sport.

• Le tutorat

Il est demandé de veiller à ce que le tutorat soit effectivement organisé dans les structures de moins de 2 salariés. Par ailleurs, le tutorat bénévole est autorisé seulement si les conditions suivantes sont réunies :

- compétences professionnelles mises en œuvre dans un autre cadre,
- formation des bénévoles par la structure,
- disponibilité effective, régulière et continue auprès du jeune.

• Les emplois CNDS

Le texte annonce que le CNDS contribue au financement de 3 000 emplois environ qui pourront avoir pour vocation d'assurer l'accompagnement des emplois d'avenir.

Il est précisé que :

- Sur la part territoriale, la mobilisation des moyens du CNDS au titre du soutien à l'emploi qualifié permettra un accompagnement renforcé de proximité des jeunes en emploi d'avenir et des associations sportives employeuses enassurant un tutorat efficace.
- Sur la part nationale du CNDS, les consolidations des emplois (quartier, CROS/CDOS) seront poursuivies au regard de cet objectif, en fonction des évaluations en cours. Dès 2013, l'ensemble des emplois consolidés y compris sur le champ du handicap, pourront intégrer en sus de leurs missions actuelles, des missions d'accompagnement des jeunes en emploi d'avenir eux-mêmes ainsi que de leurs structures employeuses.

Le suivi du dispositif

Le suivi sera assuré par:

- un comité de pilotage national sous l'autorité de la sous-direction de l'emploi et de la formation de la direction des sports,
- un comité de pilotage régional sous autorité de la DRJSCS,
- un outil de suivi d'activité (extranet CUI et emplois d'avenir) et un outil collaboratif (portail collaboratif SJEPVA «emplois d'avenir».

n°26 - Mars 2013 - l'Officiel du Badminton - journal officiel de la fédération française de badminton

Le rôle des services déconcentrés

Au niveau de la diffusion d'information et du diagnostic partagé

Les DRJSCS participeront au pilotage notamment sur :

- l'élaboration du projet de schéma d'orientation régional,
- l'identification des filières et secteurs prioritaires,
- la mobilisation des conseillers techniques sportifs pour l'ingénierie, l'accompagnement, le tutorat et la formation des emplois d'avenir,
- les perspectives de consolidation et de pérennisation des emplois.

Les DDCS(PP) participeront à l'animation :

- l'information de l'ensemble des réseaux associatifs via notamment les délégués départementaux à la vie associative (DDVA),
- l'information des relais : Centres de ressources et d'information pour les bénévoles (CRIB), Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA), les membres des Missions d'accueil et d'information des associations (MAIA), les associations «profession sport et loisir», etc.

Au niveau de la recherche d'un parcours professionnalisant et sécurisé

Les DRJSCS avec les DDCS(PP) devront, en lien étroit avec les établissement publics nationaux :

- apporter aux Missions locales, Cap Emploi et à Pôle Emploi, l'expérience et le savoir faire acquis dans la mise en œuvre du PAS (Parcours Animation Sport),
- mettre au service de leurs opérateurs (ML, Cap Emploi et PE), leur expertise sur les métiers et sur la réglementation des professions et des secteurs d'activités du périmètre ministériel,
- apporter une attention particulière à ce que les employeurs recrutant en emploi d'avenir soient en mesure d'encadrer et d'accompagner le jeune salarié,
- impulser, en lien avec les EPN du ministère et les conseillers techniques sportifs placés auprès des fédérations,la mise en place d'un accompagnement des jeunes et des structures employeuses,
- se mobiliser dans la construction des circuits de financement croisés sécurisés pour la formation des jeunes,
- veiller à articuler leur action avec celle engagée au niveau des CUI-CAE et des emplois qualifiés (emplois CNDS),
- veiller à une bonne articulation entre les dispositifs proposés aux associations,
- rapprocher, le cas échéant, les réseaux du Dispositif Local d'Accompagnement.

Pour télécharger dans sa globalité la circulaire, cliquez ICI
Source : CNAR Sport

En bref

Ecrire son projet associatif : fiche à destination des petites associations. **En complément de l'outil « La construction du projet associatif », le CNAR Sport propose une fiche méthodologique présentant de manière simple et synthétique les principales questions liées à la formalisation d'un projet associatif.**

Pour télécharger la fiche méthodologique :
http://cnar-sport.franceolympique.com/cnar/fichiers/File/Outils/20130109_demarche_projet_pour_petites_associations.pdf
Pour aller plus loin :
http://cnar-sport.franceolympique.com/cnar/fichiers/File/Outils/outilligue.pdf
Source : CNAR Sport

Un guide d'analyse des projets de l'éducation et de l'insertion par le sport. **L'action du Pôle Ressources National «Sport, Education, Mixité, Citoyenneté» (PRN SEMC) s'inscrit dans le cadre de la politique du ministère en faveur du développement du sport pour le plus grand nombre, en particuliers en direction des publics les plus éloignés de la pratique sportive et pour une meilleure prise en compte de la diversité dans le sport.**

Après le « Guide des financements des projets de l'éducation et de l'insertion par le sport » et le « Guide à l'usage des responsables de projets », le PRN SEMC publie un« Guide d'analyse des projets de l'éducation et de l'insertion par le sport ».

Dans une première partie, cet outil propose une grille d'analyse des facteurs clés de réussite et des limites. Une deuxième partie aborde cinq exemples de projets présentés à travers le filtre de cette grille.

Pour en savoir plus :
http://www.semc.fr/newsletter/pub/guides/guide7.pdf

Les décisions réglementaires

Abréviations utilisées

AG	Assemblée générale
BF	Bureau fédéral
CA	Conseil d'administration
CFA	Commission fédérale d'appel
CIEL	Commission informatique et logiciels
CNA	Commission nationale arbitrage
CNI	Commission nationale interclubs
CNJ	Commission nationale jeunes
CPL	Conseil des présidents de ligue
DTN	Directeur (ou Direction) technique national(e)
EFB	École française de Badminton
ETR	Équipe technique régionale
GdB	Guide du Badminton
IFB	Internationaux de France de Badminton
RGC	Règlement général des compétitions
TIJ	Trophées interrégionaux jeunes
TNJ	Trophées nationaux jeunes

Constitution du bureau fédéral

Le président de la FFBaD ayant été élu lors de l'assemblée générale élective le 16 février 2013, 12 postes sont à pourvoir : 5 postes sont réservés aux femmes et 7 postes sont réservés aux hommes.

5 femmes sont candidates à l'élection du bureau fédéral :
Elyane Canal, Magali Godin, Nathalie Huet, Weny Rasidi et Bach Lien Tran.

9 hommes sont candidats à l'élection du bureau fédéral :
Jean-François Aninat, Christian Barthel, Didier Beuvelot, Pierre Chatellier, Stéphane Corvée, Jean-Paul Didier, Eric Lissillour, Bruno Ressouche et Jean-Marc Serfaty.

Nombre de votants : 30

Sont élues au 1er tour à la majorité absolue (16 voix) :

- Weny Rasidi 30 voix
- Bach Lien Tran 27 voix
- Elyane Canal 25 voix
- Magali Godin 24 voix
- Nathalie Huet 23 voix

Sont élus au 1er tour à la majorité absolue (16voix) :

- Christian Barthel 27 voix
- Bruno Ressouche 27 voix
- Stéphane Corvée 26 voix
- Jean-François Aninat 25 voix
- Pierre Chatellier 24 voix
- Eric Lissillour 23 voix
- Jean-Marc Serfaty 23 voix

Ne sont pas élus au bureau fédéral :

- Didier Beuvelot 10 voix
- Jean-Paul Didier 4 voix

n° 26 - mars 2013 - l'officiel du badminton - journal officiel de la fédération française de badminton

Attribution des postes au sein du bureau fédéral

Sont nommés, à la majorité par 28 voix pour et 2 abstentions, aux postes de :

- Secrétaire général : Jean-François Aninat
- Secrétaire général adjoint : Eric Lissillour
- Trésorier général : Christian Barthel
- Trésorière générale adjointe : Elyane Canal
- 1er vice-président chargé des relations avec les territoires : Pierre Chatellier
- Vice-président chargé de la vie sportive : Jean-Marc Serfaty
- Vice-président chargé du projet 2020 : Bruno Ressouche
- Vice-président délégué à l'emploi et à la formation : Stéphane Corvée
- Vice-présidente chargée de la communication et du marketing : Magali Godin
- Vice-présidente chargée du développement durable : Nathalie Huet
- Membres rattachées à la vie sportive : Bach Lien Tran et Weny Rasidi